

ENTRÉE

LIBRE

GRATUIT

depuis 1986

Journal communautaire de Sherbrooke
MARS 2009 • Vol. 24 • No. 2 • 137^e numéro

Le rendement optimal de la Caisse (page 2)

La radio-poubelle fait des siennes (page 4)

Pour les chômeurs, de la poudre aux yeux (page 7)

La polytechnique, le film (page 8)

Nez rouge et petit fou rire

Les clowns sont en ville !

PAR KIM BEAUDOIN

Dans une société où apprendre à connaître ses voisins de quartier ne fait pas partie de nos élans naturels ; où le léger accrochage avec le manteau d'un passant dans la rue se conclut par des excuses et où le regard d'un inconnu croise rarement l'autre regard avide de trouver des yeux éveillés, j'ai un rêve que je nourris. Au cœur de cette société individualiste, même si la porte de la maison voisine se trouve à peine à 50 mètres de la mienne, il m'arrive encore de me sentir seule et de subir cette solitude. Pourtant, peut-être que tout près, quelqu'un se sent comme moi, seul devant son écran d'ordinateur, en communication instantanée avec quatre autres personnes, envahi par une froide sensation. Dans une telle société, j'ai un rêve que je nourris, une envie d'établir un contact avec mon voisin, le passant, l'inconnu, l'autre peu importe où il se trouve. Le moyen que j'ai trouvé ? Me couvrir de vêtements colorés et garnir mon oblongue capsule d'un nez rond et bien rouge.

M'inspirant du travail de Patch Adams, clown-médecin connu internationalement et de celui de Dr. Clown qui agit actuellement dans la région de Montréal, j'ai entamé un projet avec l'idée d'offrir un service de clown* dans les centres hospitaliers de Sherbrooke. Je souhaite que ce personnage, qui se distingue par sa présence colorée, entraîne les gens dans un univers différent de celui qu'ils côtoient à longueur de journée. J'ai le désir de parsemer leur route d'échanges lumineux et de poésie visuelle. Je possède cette croyance que le rire et la chaleur d'un contact humain sont un excellent remède pour le corps et l'âme. C'est pourquoi j'ai nommé ce projet *Fou rire pour guérir*.

Fou rire pour guérir

Depuis l'automne 2008, *Fou rire pour guérir*, qui était plutôt imprécis au départ, se définit de plus en plus. Une amie clown, attirée par cette idée de clown-social qu'elle chérissait elle-même, s'est jointe à moi et a alimenté le clown débutant que je suis par son énergie créatrice. Ensemble, nous avons fait sourire des passants sur la rue Wellington alors que nous les suivions et les imitions du mieux que nos clowns savaient le faire.

Un autre jour, nous sommes entrées dans une épicerie en dansant sur des airs de musique synthétique produits par notre petite guitare en plastique blanc qui fonctionne aux piles AA. Alors que nous sortions de l'allée des conserves, un membre du personnel nous a lancé : « Je vous engage ! », en nous mentionnant qu'on venait de faire sa journée.

Si ma société est individualiste, je dois me rappeler qu'elle est mienne ; qu'elle débute là où je commence. Alors, le changement viendra aussi de moi...

À l'hôpital, nous avons participé à quelques fêtes et depuis janvier, mon clown rend des visites amicales aux patients de l'ancien *Sherbrooke Hospital*, sur la rue Argyll. À chaque événement, le but demeure le même : rejoindre les gens dans ce qu'ils ont de plus simple, c'est-à-dire, ce qu'ils vivent honnêtement maintenant. Nous souhaitons partager avec eux l'amour que nous avons, ce sentiment que nous sommes rarement portés à échanger avec un inconnu, chacun croyant vivre dans une bulle différente de celle de son prochain.

La multiplication des clowns

Ce projet me permet de me rencontrer tout en découvrant mon clown et les rudiments de l'art clownesque. Il me donne également l'envie de contaminer mon univers de bonne humeur en regroupant des gens intéressés à faire le pitre pour le simple plaisir de laisser éclater la douce folie artistique de l'être aux yeux du commun des mortels. L'idée mûrit et il ne serait pas étonnant que, sous peu, vous aperceviez une troupe enjouée qui s'amuse à « clowner » pas loin de chez vous.

Bref, agir ainsi, c'est ma manière de mettre ma différence au profit de ma communauté, de faire autrement et d'être un facteur de changement social. Si ma société est individualiste, je dois me rappeler qu'elle est mienne ; qu'elle débute là où je com-



Photos : Geneviève Tremblay

L'apparition de nez rouges ! La contamination est fortement recommandée !

mence. Alors, le changement viendra aussi de moi avec, en guise de point de départ, un gros bouton rouge en plein milieu du visage !

*Origine du clown : Inspiré du Gracioso ou Paysan bouffon du théâtre espagnol, on voit à la fin du XV^e siècle, en Angleterre, apparaître dans le théâtre élisabéthain un personnage comique, niais, dé-

nommé le clown, sans doute dérivé du mot anglais *Clod*, qui désigne un paysan lourd et malhabile. Le clown se partage traditionnellement en deux types : le clown blanc et l'auguste (clown rouge). C'est, semble-t-il en 1816, sur un programme du Cirque Olympique, qu'apparaît pour la première fois en France le mot Clown, mais orthographié « CLAUUNE ».

Source : *Le Journal de Montréal*, Le p'tit 5 minutes, 20 octobre 2008



Formation sur le Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP)

Par Denise Gagnon, directrice du Service de la Solidarité internationale à la FTQ et conférencière du Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC)

Mercredi, 18 mars 2009
De 19 h 00 à 21 h 00
Salle Alphonse-Desjardins
187, rue Laurier, Sherbrooke

Information : Solidarité populaire Estrie, Suzanne Labbé au (819) 562-9547



ÉDITORIAL

Le rendement optimal de la Caisse

Les maîtres du jeu

En 2004, le gouvernement Charest a fait adopter, sous bâillon, un projet de loi clarifiant la mission de la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Elle devait maintenant gérer les sommes qu'on lui confiait « en recherchant le rendement optimal du capital des déposants dans le respect de leur politique de placement tout en contribuant au développement économique du Québec ».

Le directeur s'en va

L'opposition péquiste a alors déchiré sa chemise en accusant le premier ministre de faire du développement économique du Québec un simple appendice d'une gestion axée avant tout sur les rendements. Henri-Paul Rousseau, ancien directeur général de la caisse qui a quitté en mai 2008, n'y voyait pas de problème. Il déclarait aux journalistes que « la meilleure façon de faire du développement économique, c'est de faire des bons placements pour les Québécois ». Comme les coupures d'impôts, de bons rendements à la Caisse devaient profiter à tout le monde.

Or, quoi qu'en disent les péquistes, la mission de la Caisse, en ce qui concerne le « développement du Québec », ne s'était pas métamorphosée en une bête hideuse. Voyez la définition originale du mandat de la Caisse : « La mission de la Caisse est de gérer les avoirs collectifs de ses déposants, en recherchant le rendement de leur capital dans le respect de leur politique de placement. Poursuivant cet objectif, la Caisse contribue au développement économique du Québec. »

Non, ce qui est véritablement nouveau c'est évidemment l'ajout du mot « optimal ». On peut donner plusieurs sens au terme. Le Robert lui accole la définition suivante : « le meilleur possible ». La Caisse ne se cache d'ailleurs pas de vouloir être la meilleure. Les quatre valeurs qui la portent, selon son site web, sont l'excellence, l'éthique, l'audace et la transparence. On repassera pour la transparence, ce qui nous empêche aussi de porter un jugement sur son éthique.

L'audace contre l'excellence

La recherche de rendements optimaux est naturellement à la source des maux de la Caisse et, de cela, peu de commentateurs en ont parlé. D'autres, plus nationalistes, se disent, un peu simplement, qu'il faudrait investir au Québec plutôt qu'à New York. Personne ne relève que c'est toute une génération de boursicoteurs qui se sont fait de belles promesses de retraite qui dépendaient de rendements pratiquement irréalisables sans une prise de risque dont on prend maintenant toute la mesure.

Le problème ne se situe pas, comme le prétend Mario Dumont, dans la « courroie de transmission » entre la Caisse et sa mission (quelqu'un peut-il nous expliquer). Le problème, c'est l'irrationnel appât du gain et, dans une certaine mesure, l'incompétence des gestionnaires et autres supposés spécialistes de la finance qui peuplent les bureaux de la Caisse. Les hypothèses à risque ? Pas de problème ! Et le Dow Jones ? *The sky is the limit !*

Une culture de la bourse existe au Québec depuis une quinzaine d'années qui nous abreuve de rendements à long terme et de rebonds boursiers. Ils sont nombreux les Québécois à être devenus des petits spécialistes des « blues chips » et autres « biotechs ». La bourse paye, semble-t-il, toujours. En fait, en pensant pouvoir tirer leur épingle du jeu à la bourse, les gestionnaires de la Caisse, tout comme les petits investisseurs québécois, commencent à ressembler à René Angélil qui croyait avoir trouvé le moyen de gagner au Black Jack. Quelqu'un a-t-il pensé à lui pour diriger la Caisse ?

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION



Archives : Charlie Hebdo

Consultations pré-budgétaires

Faites vos choix, les jeux sont faits

PAR SUZANNE LABBÉ • Comité fiscalité SPE

En février, le gouvernement néolibéral de Jean Charest lançait des consultations pré-budgétaires intitulées « Pour soutenir l'emploi et préparer la relance ». Or, contrairement à ce qui est affirmé sur le site gouvernemental, la démarche que le premier ministre propose ne permet pas aux citoyennes et aux citoyens de se prononcer sur les enjeux économiques et financiers du Québec.

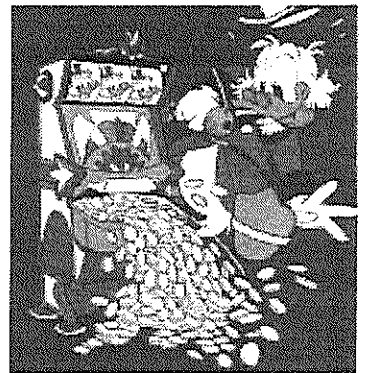


Illustration : A Babord, février-mars 09

En effet, cette consultation oblige la population à opter pour des choix de réponses déjà établies ! Or, une multitude de choix s'offrent à nous, mais elles semblent avoir été balayées du revers de la main. De plus, et c'est ce qui est inquiétant, il appert de ces choix que ce seront la classe moyenne et les personnes les plus défavorisées de la société qui devront payer pour les abus et la cupidités de banquiers, gestionnaires et autres membres de l'élite économique !

Dégarnir le coffre

C'est ce gouvernement qui, en 2008, a consenti des baisses d'impôts alors que les effets de la crise commençaient déjà à se faire sentir. Ce faisant, le premier ministre a volontairement privé les coffres de l'État de près d'un milliard de dollars. Pire, malgré le fait que la majorité de

la population s'opposait à de telles baisses, il est tout de même allé de l'avant. Alors qu'elles ont profité aux mieux nantis de la société, il nous propose maintenant, pour compenser ces pertes, des hausses de tarifs ou des compressions dans les programmes et services. Or, ces mesures affecteront directement les moins nantis de la société car ils seront durement touchés par cette crise. Ces solutions de relance nous apparaissent inadmissibles !

Non à la consultation

Dans ce contexte, nous refusons de participer à une consultation où les résultats sont déjà connus d'avance. La référence au rapport Montmarquette dans cette consultation, rapport qui propose des hausses importantes des tarifs d'électricité et des droits de scolarité, l'instauration d'un

ticket modérateur en santé et l'installation de compteurs d'eau nous inquiète grandement. Or, nulle part le gouvernement ne fait mention du rapport du *Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* qui avait pourtant condamné de telles hausses tarifaires, soulignant leur impact démesuré sur les budgets des personnes à faibles revenus.

Le manque de transparence, d'honnêteté intellectuelle et l'absence de caractère public de cette consultation nous oblige à refuser d'y participer dans sa forme actuelle. Par contre, nous demandons au gouvernement de mettre en oeuvre l'application d'une fiscalité progressive pour assurer une réelle redistribution de la richesse, l'élimination des exemptions d'impôts aux mieux nantis, l'évasion fiscale et l'augmentation du salaire minimum à 10,43\$/heure.

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9500

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Équipe de rédaction
Yanick Bilodeau
Louise Daigle
Claude Dostie
Annie Forest
Carole Gascon
Normand Gilbert
Pascal Rheault

Mise en page
Louise Daigle

Correction
Louise Daigle

Caricature
Collaboration
Kim Beaudoin
Ghislaine Beaulieu
Hélène Cadoret
Pascale Camirand
André Collard
Viviane Doré-Nadeau
FFQ
Charles Fournier
Suzanne Labbé
Jean Lacharité
Yves Lawler
Catherine Pépin
Denis Poudrier

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :
Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2009
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.



Culture, Communications et
Condition féminine
Québec



La solidarité, une affaire de cœur

PAR SUZANNE LABBÉ • Solidarité populaire Estrie

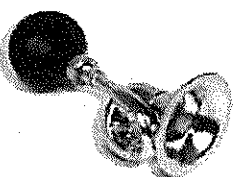


Illustration : Site web

En février dernier, lors d'une manifestation, Solidarité populaire Estrie (SPE) a donné son appui aux travailleuses et aux travailleurs du Domaine Fleurimont. Pour l'organisme régional, la solidarité est une affaire de cœur. Présentement, les négociations sont au point mort dans le conflit sévissant au Domaine Fleurimont, une résidence pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes. Les personnes qui y travaillent, sont déterminées à obtenir gain de cause.

« Nous sommes sensibles à la lutte menée par ces personnes syndiquées contre la précarité d'emploi », a souligné Alain Roy de l'Association des locataires.

Les 24 travailleuses et travailleurs du syndicat du Domaine Fleurimont, affilié à la CSN, sont en grève illimitée depuis le 8 juillet 2008. « Les deux enjeux principaux de cette grève sont les salaires et le niveau d'emploi qui garantit une qualité de service adéquat aux résidentes et aux résidents. Une préposée

gagne 10,96 \$/heure, et ce, après trois ans, dix ans ou 18 ans de service », a mentionné Michel Tétreault, vice-président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie.

« Depuis que Marcel Savoie est propriétaire du Domaine Fleurimont, le nombre de travailleurs et de travailleuses est passé de 45 à 24 alors que le nombre de résidents est resté le même, soit 116. C'est dire que la charge de travail s'est grandement alourdie pour ces personnes », rappelle

Un p'tit coup de klaxon, un p'tit coup de cœur

Michel Tétreault. La précarité d'emploi tend à se généraliser dans nos sociétés dites modernes, ce qui détériore la qualité de vie d'un nombre croissant de travailleurs et de travailleuses, tout particulièrement chez les femmes.

Un p'tit coup de klaxon, ça va droit au cœur

Les grévistes font du piquetage à l'extérieur de la bâtisse pour rappeler à la population qu'il y a un conflit à cet endroit. Lorsque que vous passez devant la ligne de piquetage, un petit coup de klaxon de solidarité les aide à tenir la minute de plus.

Voix Libres du Tremplin

Invitation à la deuxième édition

PAR CHARLES FOURNIER • LE TREMPLIN 16-30

Après le vif succès remporté lors d'une première soirée en novembre dernier, Suzanne Lafontaine, artiste bien connue du milieu estrien ainsi que Charles Fournier, responsable de la programmation culturelle du Tremplin 16-30, vous invitent à la prochaine soirée des Voix Libres du Tremplin qui aura lieu le vendredi 20 mars, à 20 heures, à la salle Le Tremplin, 97 Wellington Sud.

Ce spectacle événement rassemble différents artistes de la scène et de la voix, qui chantent, disent, racontent, jouent. Ces artistes d'ici, de générations et de provenances diverses, viennent généreusement offrir le fruit de leurs créations et unir leurs énergies dans une rencontre avec le public. Dans son effort d'aider la relève artistique, Le Tremplin 16-30 remettra gratuitement à chacun des artistes une copie vidéo de haute qualité de sa prestation.

Les invités au premier jour du printemps

Le co-animateur de la soirée, sera l'inspirant et inspiré Matthieu Lippé, auteur-compositeur, conteur et slammeur originaire de Sherbrooke. Seront aussi présents Frank Poule, Flavie Dufour, Louise de Broin, le groupe « Léo Flâneur », composé de Stéphane Longval, Daniel Gagnon, André Leblanc, Nadya Fréchette. Les musiciens Benoît Converset et



Co-animateurs de la soirée du 20 mars : Suzanne Lafontaine et Matthieu Lippé

Charles Van Goidtsenhoven compléteront la soirée.

À tout petit prix, (7 \$ et 5 \$ pour étudiant et personne à faible revenu) venez célébrer le premier jour du printemps, en écho au Printemps des Poètes, événement organisé dans plusieurs pays.

Pour informations : Suzanne Lafontaine au (819) 346-3039 hercule@cooptel.qc.ca ou Charles Fournier au (819) 565-4141, poste 105 programmation@tremplin16-30.com

Power Corporation du Canada

Conférence de Robin Philpot
Auteur de *Derrière l'État Desmarais : Power*

Ce livre est le fruit d'une recherche et d'une analyse minutieuse. Il démontre avec force détails que ce qui est bon pour Power Corporation n'est pas bon pour le Québec.

Si vous avez un fusil, vous pouvez voler une banque, mais si vous avez une banque, vous pouvez voler tout le monde !

Mardi 17 mars

Tremplin 16-30 (95 Wellington Sud)

19 heures

GRATUIT

Organisé par le Collectif Régional d'Éducation sur les Médias d'Information / Pour information : (819) 346-0101 ou cremi@netrevolution.com



Collectif Régional d'Éducation sur les Médias d'Information

Rien ne va plus dans les relations du travail

PAR HÉLÈNE CADORET



Photo : Yanick Bilodeau

La neige a neigé depuis la prise de cette photo au mois d'août dernier. Mars 2008, le conflit dure encore au Roi du Coq Rôti...

Convoqué à une séance de conciliation le 13 février dernier, c'est avec consternation que le Syndicat des travailleurs et travailleuses du Roi du Coq Rôti- CSN a appris la dernière décision de l'employeur quant à la vocation future de sa rôtisserie : la rôtisserie opérerait sans ses livreurs, mettant à la rue du même coup des travailleurs qui ont plus de 25 ans de loyaux services. La réouverture serait donc possible mais uniquement avec un service au comptoir.

« Les frères Perreault n'ont pas fini de nous surprendre par leur décision. Cette décision ne s'expliquant nullement par des raisons financières, les conclusions ne sont pas trop difficiles à tirer. Par ailleurs, cette décision manque carrément de respect envers une clientèle qui n'a pas d'autre choix que d'utiliser le service de la livraison » a déclaré Jean Lacharité, président du Conseil central de l'Estrie.

Réunis en assemblée générale, les travailleuses et les travailleurs ont pris la décision d'appuyer les livreurs dans une proportion de 97 %. « Nous entrerons au travail tous ensemble ou pas du tout, » a déclaré Robert Labrecque, rôtisseur et vice-président du syndicat. « Nous sommes une famille, nous n'accepterons pas d'entrer au travail sans eux, c'est impensable », a ajouté Christelle Lemieux, caissière-réceptionniste. « Les livreurs sont émus par la solidarité du groupe », a mentionné Serge Lemay, président du syndicat et livreur.

Jean Lacharité a conclu en répétant aux frères Perreault que le syndicat est prêt à négocier, aucune demande n'étant exagérée dans cette négociation, il faut juste un peu d'humilité et surtout d'humanité.

Source : Jean Lacharité, CSN Estrie

BRISER L'ISOLEMENT

Projet Caméléon

Pour personnes transsexuel(le)s, travesti(e)s et transgenres



À chacun ses couleurs !!!

I.R.I.S. Estrie vient de mettre sur pied un projet d'intervention unique en région, le projet Caméléon. Ce projet est destiné aux transsexuel-le-s, aux travesti-e-s et aux transgenres ainsi qu'à leurs proches. Des activités et des services leur seront offerts afin de briser leur isolement. Caméléon lutte aussi contre les préjugés dont sont souvent victimes les personnes qui vivent avec une autre identité de genre.

Pour informations : projet_cameleon@hotmail.com

www.iris-estrie.com ou (819) 823-6704



Privatisation de la vie privée

« Bon anniversaire, Marc. Le 5 décembre 2008, tu fêteras tes vingt-neuf ans. Tu permets qu'on se tutoie, Marc ? Tu ne me connais pas, c'est vrai. Mais moi, je te connais très bien. »

Voici comment commençait une chronique publiée dans le journal *Le Tigre* qui en dit long sur les possibilités pour une personne de s'informer sur la vie privée d'une autre. Dans cet article qui détaille les faits et gestes des deux dernières années d'un certain « Marc », toutes les sources d'information étaient légales. Les outils de réseautage social sur Internet (Facebook, MySpace, Flickr) furent les principales sources d'inspiration pour ce *coming out* public non volontaire. « Immédiatement j'ai enlevé toutes les informations me concernant sur Internet », a divulgué le principal concerné à Presse Océan. Cette histoire soulève une question importante : qu'en est-il de notre vie privée à l'ère d'Internet ?

Identités à vendre !

L'accès à la vie privée est au centre de la stratégie des firmes de marketing. Selon l'Association canadienne de marketing, l'industrie du marketing génère 51 milliards de dollars par année et la majorité de cette activité est due à l'analyse, l'utilisation et la vente d'informations sur le profil de consommateurs-trices. L'avènement des comptes bancaires et des cartes de crédits ont permis l'accès à toute une gamme d'informations sur leur profil qui n'existaient pas avant. Avec l'arrivée des communications par Internet, du commerce en ligne et des réseaux sociaux, la cueillette d'informations n'a jamais été aussi vaste et simple. Une vraie ruée vers l'or ! Ce qu'il faut comprendre est que le droit sur ces informations est, plus souvent qu'autrement, concédé volontairement par chaque personne utilisatrice lors de son enregistrement à un service. Leur vente est donc légale. Il faut tout de même être réaliste, peu de personnes lisent les termes d'utilisation de ces services qui sont longs, souvent écrits dans un langage juridique compliqué. Il est par contre impossible de savoir à qui nos informations sont fournies, dans quel but, selon quels critères... Respect de la propriété privée et du secret industriel oblige !

Protéger sa vie privée

Une panoplie d'autres utilisations sont possibles : preuves judiciaires, espionnage d'employés, perquisitions policières, etc. Une recherche sur ce sujet, faite par la Clinique d'intérêt public et de politique d'Internet du Canada (CIPPIC) a conclu que « l'accumulation croissante d'informations personnelles et la consolidation de bases de données laissent les individus vulnérables à de possibles abus de la part de ceux qui possèdent ces informations. » Même si cette marchandisation ne constitue pas un danger direct, elle soulève des questions éthiques, sociales et psychologiques. La *Loi sur la protection des renseignements personnels et des documents électroniques* semble, selon le CIPPIC, inadéquate pour nous protéger vis-à-vis ce marché de l'identité. Il en revient donc à chacun-e, pour l'instant, de nous prémunir face à l'utilisation de notre vie privée. Il faut savoir en premier si les services utilisés, et qui exigent des informations personnelles, sont nécessaires. Si c'est le cas, il est important de voir à protéger toute information concernant notre vie privée. Advenant le cas, le Collectif Régional d'Éducation sur les Médias d'information (CRÉMI) possède des documents de références sur la question car un de ses objectifs est de développer, sur le plan régional, une présence critique face aux médias d'information.

PAR FRANCIS POULIN • CRÉMI



Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

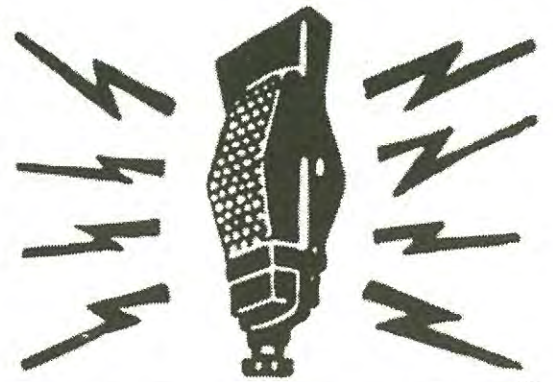
Pour information : 346-0101

Relent de droite en ondes

Françoise David serait un chef (sic) soviétique...

PAR PASCALE CAMIRAND • Collectif pour le libre choix

Le 26 janvier 2009, Françoise David devenait la cible de l'animateur de radio Sylvain Bouchard (successeur de Jeff Filion à la station CJMF 93,3 de Québec). Du 26 au 29 janvier, Bouchard a martelé ce message : « Une photo de Françoise David paraît dans le manuel scolaire du cours d'Éthique et de culture religieuse des étudiantes et des étudiants de 4^e secondaire. C'est de la propagande pour Québec solidaire ! Arrachez cette page les jeunes ! » Bouchard a créé un concours radiophonique adressé aux adolescentes et aux adolescents « Déchirez la face de Françoise David ». Le gagnant recevrait en prix un jouet électronique nommé *Guitar Hero*.



Un concours radiophonique discutable a été lancé sur les ondes de CJMF 93,3, à Québec...

Image : Archives

Tout au long de sa présence en ondes, Bouchard a affirmé que Françoise David était communiste et que Québec solidaire était un parti communiste. Il n'est pas allé chercher ça bien loin : depuis la rentrée scolaire, la droite religieuse au Québec veut que le cours d'Éthique et de culture religieuse soit retiré des salles de classe parce qu'il comporte des caractéristiques scandaleuses à ses yeux, entre autres, celle de parler du féminisme et de la gauche, celle d'être multiculturel et pluraliste. La droite religieuse ne veut pas de ce communisme, de ce gau-

On mange encore du féminisme

Or, les propos de Bouchard vont jusqu'à induire l'auditoire en erreur. Il laisse sous-entendre que le chapitre d'où est tirée la photo, est un chapitre sur les

partis politiques et que seule Françoise David a droit à sa photo. Ce n'est pas de partis politiques qu'il s'agit, c'est plutôt du féminisme, un chapitre sur le féminisme québécois et son histoire récente. Un chapitre qui parle aussi des événements de Polytechnique, de la situation des adolescentes dans les banlieues française ; un chapitre qui présente à la fin la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Non seulement à travers son concours Bouchard s'indignait-il contre la gauche, mais il faisait une attaque camouflée contre le féminisme et contre l'une de ses figures les plus influentes au Québec et ailleurs, depuis les 25 dernières années.

Le concours a-t-il marché ?

Vous savez quoi ? Il y a eu un gagnant... Celui-ci a dit aux

médias qu'il adorait son cours et qu'il ne se sentait pas *brain-washé* par ses profs. Ce n'est pas parce qu'il était contre la présence de Françoise David dans le manuel qu'il a déchiré la page. Il voulait seulement gagner le prix. Il est triste de constater que pour obtenir un jeu vidéo qu'il désire ardemment, un jeune doit recourir à ce moyen. Peut-être aurait-il dû aller plus loin dans sa réflexion et s'interroger sur ce genre de radio-poubelle favorisé par l'animateur ? Quelque part, il semble indifférent aux propos mensongers et démagogues tenus par Bouchard et ça, c'est préoccupant. L'indifférence, si on n'y prend garde, peut aussi mener à un *brainwashing*. Vous pouvez écouter Bouchard sur le blog <http://pourunecole-libre.blogspot.com/2009/01/opration-radio-franois-david-de-votre.html>... si le cœur vous en dit.

Solidarité Populaire Estrie



187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidari@aide-internet.org

Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse



187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Télécopieur : (819) 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

L'intérêt des médias : Les dix événements de 2008 classés d'après leur poids média au Québec sur sept jours

- 1- Crise politique à Ottawa
- 2- Élections fédérales
- 3- Jeux olympiques
- 4- Incident Patrick et Jonathan Roy
- 5- Affaire Bernier-Couillard
- 6- Élections américaines
- 7- 400^e de Québec
- 8- Émeutes à Montréal-Nord
- 9- Date limite des échanges dans la LNH
- 10- Début des séries éliminatoires de la LNH

Source : *Trente*, février 2009, vol. 33, numéro 2

Un bilan s'impose

PAR YVES LAWLER

Le président Obama veut renégocier l'accord de libre-échange. Profitons de l'occasion pour questionner notre participation à ce traité. Est-il si bénéfique qu'on le prétend ?

Il devait ouvrir le marché états-unien à nos produits. Ce ne fut pas le cas pour le bois d'œuvre ainsi que pour le magnésium produit par Norsk Hydro. Les États-Uniens en ont bloqué l'entrée prétendant qu'une subvention d'Hydro-Québec, une mesure anti-pollution, était un subside, protégeant ainsi une compagnie de Salt Lake City. Notre partenaire favorise le libre-échange quand ça l'avantage.

les possibilités de régulation publique, peu importe ce qu'il en coûte à l'environnement, à la santé ou à la sécurité ».

Résultat : une réduction des revenus et une forte croissance des inégalités

Il devait améliorer la qualité de vie de la population et sécuriser les emplois. Il a servi à faire des pressions à la baisse sur les



Illustration : Petit guide pour se familiariser avec la politique fédérale et ses enjeux, MÉPACQ, 2008

Un appétit insatiable pour l'orgre américain

Il devait faire augmenter notre commerce extérieur. L'augmentation observée équivaut à celle entre les États-Unis et les autres pays. Elle s'explique surtout par la faiblesse de notre dollar et par l'appétit insatiable de nos partenaires pour notre pétrole et autres richesses naturelles.

Il ne devait pas affecter notre souveraineté. Pourtant, il permet aux entreprises privées de poursuivre le gouvernement pour tout projet de loi ou règlement qui pourrait affecter leurs profits anticipés. À titre d'exemple, mentionnons le cas de l'Éthil Corp qui a reçu 13 millions parce que le Canada interdisait l'ajout d'un additif à l'essence jugé nocif pour la santé. Le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz, affirme : « *le fait est que l'ALENA étouffe*

conditions de travail sous la menace de déménagement. Il a provoqué la perte d'emplois lors de déplacement de la production là où le profit est plus alléchant. L'accentuation de la compétition a entraîné une précarisation croissante ainsi qu'une réduction des revenus pour la majorité, concomitante avec une forte croissance des inégalités.

Le libre-échange, c'est surtout la libre circulation du capital. Entre 1994 et 2004, il a permis aux États-Uniens d'acheter 3008 entreprises au Canada contre 697 pour les Canadiens aux États-Unis. Ils ont l'œil sur l'eau, l'éducation, la santé. Nous perdons de plus en plus le contrôle de notre pays car nous dépendons des décisions des États-Unis en matière de débouchés. Nous perdons notre souveraineté. Voilà bien quelques raisons pour penser à nous retirer de ce traité.

Y VOIR PLUS CLAIR



« Les baisses de TPS permettront aux Canadiens d'avoir plus d'argent. » FAUX : Pour une personne qui gagne entre 12 000 \$ et 25 000 \$, une baisse de la TPS de 1 % lui fera économiser 87 \$ par an... l'équivalent d'un café par semaine !

Petit guide pour se familiariser avec la politique fédérale et ses enjeux, MÉPACQ, 2008

La crise économique et le mouvement féministe

C'est en pleine crise économique mondiale que nous avons souligné la Journée internationale des femmes. Une crise sans précédent qui, malheureusement, n'épargnera pas le Québec. Nous, les féministes, avons toutes les raisons d'être très préoccupées. La trop lente progression des femmes vers l'égalité pourrait ralentir ou pire reculer !

Nous vivons dans un monde en crise... Crise d'identité, de valeurs, de projets, de solidarité. Crise financière. Crise économique. Nous vivons dans un monde dominé par l'économisme. Partout, au Québec comme ailleurs, il est maintenant possible de devenir de plus en plus pauvre dans des sociétés de plus en plus riches. [...]

Une crise de solidarité

La crise économique actuelle est d'abord une crise de solidarité. Vivre ensemble dans une société nécessite d'autres objectifs communs que la recherche effrénée de profits pour un très petit nombre aux dépens de la majorité de la population. La richesse d'une société ne se mesure pas au nombre de ses millionnaires et de ses paradis



Unies, mobilisées et certaines d'avancer !

fiscaux ! Au contraire, la richesse collective, c'est d'assurer à tous ses membres le respect de droits aussi essentiels que le droit à des conditions de vie et de travail décentes, à la santé,

à l'éducation, à la culture et à un environnement sain. La richesse collective, c'est aussi de mettre fin à la pauvreté et aux inégalités ici et partout dans le monde. La solidarité, c'est de rompre avec un modèle de production et de consommation que nous avons « acheté » sans broncher et qui est devenu notre style de vie, surtout en Occident : produire toujours plus de biens, de plus en plus inutiles et coûteux au plan humain et au plan écologique. Nous avons accepté ce modèle qui favorise le fait d'en avoir toujours plus au détriment des relations humaines, de la vie familiale, de la culture et de l'avenir de la planète. Voulons-nous vraiment continuer dans cette direction ?

Les Québécoises toujours inégales, c'est un fait !

Avant même le développement de la crise actuelle, l'égalité, dans les faits, pour toutes les Québécoises était loin d'être acquise ! En effet, ici comme ailleurs, de nombreuses inégalités et obstacles subsistent toujours. De nombreuses statistiques le prouvent ! Plusieurs femmes subissent de la discrimination et de la violence. Un bon nombre vit dans la pauvreté ou une grande précarité. La situation des femmes autochtones, des femmes immigrantes et migrantes et aussi celles des femmes handicapées est particulièrement difficile.

Source : Site de la Fédération des femmes du Québec

Unies, mobilisées et certaines d'avancer !

Nous devons poursuivre nos actions pour la construction d'un État où les droits individuels et collectifs seront assurés, la démocratie renforcée et l'environnement protégé ; d'un État qui assurera la dispensation de services publics de qualité accessibles à toutes et à tous, le développement de programmes sociaux financés adéquatement et collectivement, la redistribution de la richesse et un développement durable pour un avenir viable ; d'un État qui assurera l'égalité entre les femmes et les hommes.

Unies, mobilisées, nous revendiquons

que l'État québécois investisse dans le développement économique et la création d'emplois au Québec, et ce, dans le souci de la protection de l'environnement et de la pérennité des ressources. Ces politiques interventionnistes devront être assorties d'obligations afin d'assurer les résultats escomptés en termes de création d'emplois stables, disponibles aux femmes, payant des salaires décents. Ces politiques devront également assurer des retombées dans d'autres secteurs et soutenir les économies locales et régionales ;

que l'État québécois investisse aussi dans les infrastructures sociales en réinvestissant dans les services de santé, d'éducation et d'autres programmes sociaux afin non seulement d'améliorer le bien-être de la population, mais aussi de créer des emplois.



**CONCERTACTION
FEMMES • ESTRIE**

187, rue Laurier, bur. 301
Sherbrooke QC
J1H 4Z4
Téléphone : (819) 563-1987
Télécopieur : (819) 563-0204
Courriel : concertactionestrie@yahoo.fr

Mon patrimoine peut-il être partagé inégalement ?

Vous divorcez et avez l'impression d'avoir beaucoup plus contribué aux besoins de la famille que votre ex-conjoint. Le juge peut-il ordonner le partage inégal du patrimoine familial ? Si oui, dans quelles circonstances ?

Les faits :

Les parties se sont mariées en juin 1991 et ont ensemble cinq enfants, âgés de 5 à 11 ans au moment du jugement. Le couple a cessé de faire vie commune au mois de mars 2002. Les parties conviennent que la valeur à partager en lien avec la maison est de 18 807 \$. Au moment du divorce, madame demande un partage inégal du patrimoine familial. Elle soutient que dès le début du mariage elle était la seule à subvenir aux besoins du couple. Monsieur était incapable de conserver ses emplois, se faisant congédier parce qu'il était trop paresseux. Madame affirme aussi que monsieur ne s'est jamais occupé des enfants. Monsieur indique quant à lui qu'il a occupé plusieurs emplois durant le mariage, ce qui explique qu'il ne pouvait prendre soin des enfants comme le faisait son épouse. Il demande que le patrimoine familial soit partagé également. Depuis la séparation, monsieur n'a pas travaillé et habite chez ses parents. Il prévoit un retour aux études. Madame, de son côté, occupe la maison de la famille avec les enfants et cumule deux emplois. Elle a assumé seule tous les versements hypothécaires depuis la fin de la vie commune.

Le litige :

Est-ce que madame peut obtenir le partage inégal du patrimoine familial et ainsi conserver seule l'immeuble, sans remettre aucune somme à monsieur ?

La décision :

Le juge ordonne le partage inégal du patrimoine familial et attribue à madame la propriété de l'immeuble.

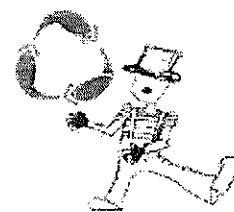
Les motifs :

Le tribunal conclut que le partage égal du patrimoine familial créerait une injustice, compte tenu du comportement de monsieur et de la contribution exceptionnelle de madame. Le désintéret ou la paresse chronique d'un conjoint peut être un motif de partage inégal du patrimoine familial. Aussi, un partage inégal peut être ordonné pour reconnaître une contribution exceptionnelle d'un époux à la vie de famille. Il doit s'agir d'une contribution qui dépasse ce qu'on attend normalement d'un conjoint, tant sur le plan financier que sur le plan de la vie de

famille. L'attitude mesquine et égoïste de monsieur, de même que son intransigeance lors de la rupture, et la contribution exceptionnelle de madame aux tâches pendant le mariage et ses efforts remarquables pour conserver les biens de la famille après le mariage font en sorte qu'il serait injuste de prononcer le partage égal du patrimoine familial. Le juge déclare donc madame seule et unique propriétaire de la résidence familiale.

Références : M.G. c.A.M., Cour supérieure (C.S.) Saint-François, 450-12-021171-022 2005/04/20, juge : Gaétan Dumas (J.E. 2005-889; www.jugements.qc.ca) Code civil du Québec, L.Q., 1991, c. 64, art. 422

PAR M^e ANDRÉ OLLARD • Centre communautaire juridique de l'Estrie / 819-563-6122



On recircue... même les oublis

DANS LA parution de janvier dernier, un oubli a été fait dans l'article sur le nouvel organisme ReCirque. Son auteure, Kim Beaudoin, tient à rappeler que les matériaux ReCirque ont pu voir le jour, principalement, grâce au travail de Guillaume Renard-Tobert, un autre membre fondateur du Collectif ReCirque.

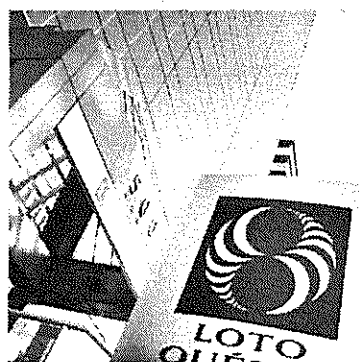
GRÂCE À SON TRAVAIL, on retrouve les jouets de cirque faits de matière recyclée dans différentes boutiques au Québec, entre autres, chez nous, à la friperie le YI, au centre-ville, sur la rue Frontenac.

LES MOTS QU'IL FAUT : CAPITAL POLITIQUE

La locution *se faire du capital politique* est un calque de *to make political capital*. On la remplacera par exploiter à des fins politiques, favoriser ses intérêts politiques, se gagner des avantages ou des faveurs politiques.

Source : *Le monde ouvrier*, janvier-février 2009

Capital politique



UNE CONTRIBUTION RESPONSABLE

AU PROFIT DE LA COLLECTIVITÉ

Avec 3,8 milliards de dollars de revenus, dont 1,361 milliard remis au gouvernement du Québec; avec des programmes pour prévenir le jeu excessif dans tous ses secteurs d'activité; avec des milliers de gagnants, des événements rassembleurs, des milliers d'emplois, des établissements de divertissement, d'hôtellerie et de restauration reconnus à l'échelle internationale, Loto-Québec est un acteur socio-économique de premier plan dans la collectivité québécoise.

Pour en savoir plus : lotoquebec.com
Région de Montréal : 514 499-5075
Ailleurs au Québec : 1 800 350-9033



CHÔMAGE

Que de la poudre aux yeux...

Malgré la nécessité d'améliorer l'accessibilité à l'assurance-chômage en ce début de crise économique, le gouvernement conservateur et ses alliés libéraux se contentent de nous jeter de la poudre aux yeux.

Formation et prolongation des prestations

Premièrement, ils annoncent l'ajout de 1,5 milliard de dollars sur deux ans dans la formation de la main-d'oeuvre, un champ de compétence provinciale, alors qu'ils coupent dans les transferts aux provinces affectant ainsi les budgets voués à l'éducation. Vous conviendrez qu'en période de crise économique, le réel problème des personnes en chômage est la pénurie d'emplois. Ce n'est pas le manque de formation qui les empêche de travailler.

L'autre annonce du gouvernement de coalition libéro-conservatrice prétend prolonger de cinq semaines la période de prestations de tous les prestataires pour les deux prochaines années. Le contenu de ce cadeau de dernière minute est bien moins généreux que ne le laissait croire son bel emballage. Dans les faits, l'expression « tous les prestataires » se traduit concrètement par « moins de 10 % des chômeurs et chômeuses ». Légère différence, direz-vous !

Premièrement, plusieurs régions du Canada bénéficient déjà de cette bonification de cinq semaines, via un projet pilote mis en place il y a plus de trois ans par les libéraux de Paul Martin. C'est le cas de l'ensemble des Estriens, excepté les gens de la région économique de Sherbrooke. Les bénéficiaires actuels du projet pilote ne seront donc pas touchés par l'annonce faite le 27 janvier dernier. Dans ses derniers rapports de contrôle et d'évaluation, la Commission de l'assurance-emploi affirme que moins de 30 % des prestataires épuisent le nombre de semaines de prestations qui leur seraient payables. De plus, rappelons-nous que le régime d'assurance-chômage exclut plus de la moitié des chômeurs et chômeuses de leur droit aux prestations. Au bout du compte, ou du décompte, nous évaluons qu'environ 8 % des victimes du chômage pourraient éventuellement bénéficier de ces quelques nouvelles semaines de prestations.

Encore loin du minimum de 35 semaines

De ce petit nombre d'élus, les prestataires sherbrookoïses pourraient y être. En effet, l'analyse en profondeur du projet de loi d'exécution du budget 2009 (C-10) nous permet de conclure que des prestataires d'ici pourront éviter ou retarder le trou noir dans lequel ils ou elles doivent plonger année après année.

La bonification de cinq semaines sera accordée aux gens dont la période de prestations ne sera pas terminée au moment de l'entrée en vigueur de la loi C-10. Cette loi devrait être rapidement sanctionnée par le Parlement. Par exemple, un prestataire saisonnier qui aurait établi une période d'assurance-chômage en septembre 2008, lui donnant droit à 20 semaines de prestations, verrait son droit bonifié à 25 semaines. Cette bonification lui permettrait de se rapprocher du début de sa nouvelle saison de travail. Rappelons qu'une de nos principales revendications demande que tous les prestataires puissent toucher, si nécessaire, un minimum de 35 semaines de prestations de chômage. Nous en sommes encore loin...

PAR DENIS POUQUIER • Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie



À la défense des prestataires d'assurance-chômage en Estrie

**Rencontre publique d'information
chaque mercredi soir à 19 h**

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke Qc J1H 4Z4

www.lemcce.org « Actif depuis 1980 » 819 566-5811

Mise en garde de l'ACEF

Ventes à palier multiples, vigilance

PAR GHISLAINE BEAULIEU et CATHERINE PÉPIN • ACEF ESTRIE

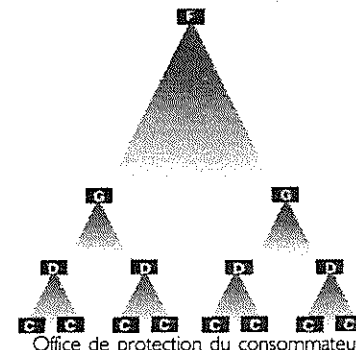
Dans le contexte économique actuel, il est regrettable de voir que certaines personnes profitent des faiblesses de l'économie pour attirer des gens qui éprouvent des problèmes financiers ou qui sont plus vulnérables. En effet, l'argent « facile » ou « vite fait » peut en attirer plus d'un pour finalement se transformer en un vrai cauchemar : pertes monétaires, conflits, tensions, perte de confiance, indignation, etc.

Les ventes à paliers multiples sont toujours présentes dans notre environnement et dans une situation de récession éminente, il faut être vigilant car, bien que la plupart des systèmes de vente soient légaux, d'autres, comme les ventes pyramidales, ne le sont pas. Ces systèmes de vente pyramidale sont interdits par la *Loi sur la protection du consommateur*, par la *Loi sur la concurrence* et par le *Code criminel*.

La vente d'un produit est obligatoire et doit constituer le principal objectif visé par l'entreprise pour être légale et, le recrutement des membres ne doit pas être une préoccupation essentielle à la rémunération.

Pensez-y bien !

Les ventes à paliers multiples sont des occasions d'affaires à risque, car il est souvent néces-



Office de protection du consommateur

Les ventes à paliers multiples sont interdites par la loi.

saire d'investir un certain montant d'argent rapidement, sans même savoir si un profit en découlera dans un avenir rapproché. Avant de s'engager, il est préférable de prendre en considération les risques et les obligations que cela engendre. Il faut plusieurs aptitudes et beaucoup de temps et d'énergie pour arriver à ses fins [...]

L'ACEF Estrie réitère ses mises en garde concernant les ventes à paliers multiples. Pour informations : (819) 563-8144.

Dévoreur d'énergie RECHERCHÉ Récompense de 60 \$



IL SE CACHE PEUT-ÊTRE CHEZ VOUS dans votre sous-sol, votre garage ou même votre cuisine !

POUR LE RECONNAÎTRE :

- X Réfrigérateur ou congélateur de plus de 10 ans
- X Volume intérieur entre 10 pi³ et 25 pi³
- X Appareil toujours fonctionnel et branché

VOUS AVEZ UN DE CES DÉVOREURS CHEZ VOUS ?

Saviez-vous qu'un réfrigérateur de plus de 10 ans consomme en moyenne trois fois plus d'énergie qu'un appareil plus récent ?

Inscrivez votre demande en ligne au

www.recyc-frigo.com

ou communiquez avec l'escouade RECYC-FRIGO au

1 877 493-7446 (49FRIGO)

Assurez-vous d'avoir votre facture d'électricité en main.

Nous viendrons vite cueillir le dévoreur chez vous GRATUITEMENT et en disposerons selon un procédé respectueux des lois et de l'environnement. Vous recevrez un chèque de 60 \$ par la poste.



Le programme RECYC-FRIGO, une initiative d'Hydro-Québec, est administré par le Consortium ARE ENVIRONNEMENT. Hydro-Québec fera parvenir un chèque de 60 \$ au propriétaire de l'appareil, une fois celui-ci récupéré. Une limite de deux appareils par foyer s'applique. Hydro-Québec se réserve le droit de mettre fin à ce programme sans préavis. Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

19 ans... et après ?

PAR VIVIANE DORÉ NADEAU • CAFE

Pour aller voir le film Polytechnique, on se déplace à plusieurs. Ce film dur, à l'image de la réalité qu'il décrit encore très fraîche dans nos mémoires, nous frappe de plein fouet. Nous étions plusieurs femmes à y assister et nous l'avons toutes vécu de façon viscérale : crampes, larmes et tensions dans le cou. Ce film nous bouleverse car il montre l'action d'un homme malsain dirigé contre les femmes. Après avoir visionné ce film, plusieurs femmes ont ressenti un malaise et la peur de se trouver dans un endroit public, menacées ainsi par un homme haineux.

Ce film reconnaît, en lisant la lettre de l'assassin Marc Lépine, que son crime est un geste politique, perpétué contre les féministes. Sa colère face aux femmes exprime son refus de leur faire de l'espace dans la sphère du travail jusque là réservé aux hommes, et s'élève violemment contre leurs revendications. Malheureusement, encore sur des tribunes médiatiques, des personnes refusent de reconnaître ce fait. La difficulté pour ces femmes pionnières de se tailler une place est illustrée dans le film. Seulement pour un stage, la jeune fille maladroite doit dire qu'elle ne pense pas avoir d'enfants pour l'obtenir.

Les hommes et les femmes

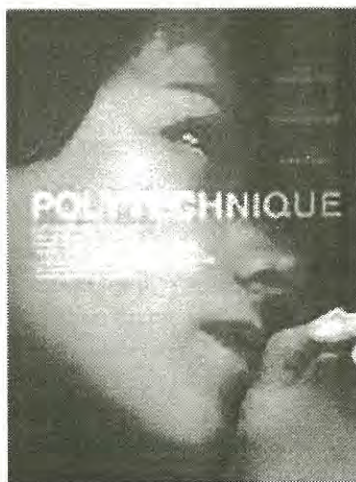
Ce film porte aussi son attention sur les hommes qui ont vécu un choc émotif. Tout en reconnaissant ce fait, nous aurions apprécié voir plus d'emphase sur les femmes directement victimes de cette tuerie. Une femme tentera de déculpabiliser son ami qui n'a pu intervenir. Subtilement, probablement à cause du processus de socialisation du réalisateur et de la productrice, ce sont encore les femmes qui prennent soin des hommes. Quel soin est apporté aux femmes ? Cet étudiant se suicide. Son nom figure parmi les listes des victimes. Il aurait été

souhaitable que son nom paraisse dans les victimes collatérales car il n'a pas été directement tué par Marc Lépine.

Les femmes et le travail

Beaucoup d'encre a coulé sur ce film. Afin de ne pas répéter ce qui a déjà été dit, j'aimerais prendre une autre tangente et regarder, 19 ans après, où les femmes se situent sur le marché du travail. Pour y répondre, j'ai demandé à Christiane Carle, du Centre d'intégration au marché de l'emploi, un organisme spécialisé en main-d'œuvre féminine dont un des mandats est la diversification professionnelle, d'esquisser un portrait de la situation actuelle. Selon l'ensemble des groupes qui travaillent pour l'accession des femmes dans les marchés non traditionnels, la situation n'accuse pas de recul mais plusieurs démarches doivent être encore menées pour faciliter leur intégration.

Certaines professions encore trop stéréotypées masculines rendent la pénétration de ces carrières difficiles. Citons en exemple le milieu de la construction, où les femmes peu nombreuses sur les chantiers se trouvent souvent singularisées. Ces femmes ont l'impression qu'elles doivent en faire plus pour se prouver dignes de l'emploi.



Affiche du film

19 ans déjà !

Lorsqu'une femme fait du bon travail, le contremaître peut la comparer pour montrer aux hommes que si elle est capable, eux aussi devraient l'être. Tant que le nombre de femmes à l'emploi n'atteint pas le tiers des employés, cette situation prévaut. En Estrie, on retrouve de 3 à 4 % de métiers non traditionnels pour les femmes. Dans certains lieux, les femmes sont représentées à seulement 3 ou 4 %.

Les femmes et la violence

Par ailleurs, Denise St-Pierre, directrice de L'Escale, une Maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants, nous a confirmé que depuis la tuerie de la Polytechnique, de 12 à 20 femmes continuent de mourir chaque année de violence conjugale.

Même si le film se termine sur une note d'espoir lorsque la jeune survivante, enceinte, dit que si elle a un gars, elle lui enseignera l'amour et si c'est une fille, elle lui dira que le monde lui appartient, reconnaissons qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour que cesse la discrimination et la violence à l'égard des femmes.

Office national du film
70 ans en mai



Élément essentiel du tissu national depuis 1939, l'Office national du film du Canada (ONF) souligne son 70^e anniversaire, en 2009, en offrant un présent à la population canadienne et aux internautes de tous âges : un « espace de visionnage en ligne inédit », proposant gratuitement, à des fins d'utilisation privée, plus de 700 productions, films, bandes-annonces et extraits de sa collection universellement connue.

Maintenant en ligne à www.onf.ca, l'espace de visionnage est la dernière étape du passage au numérique en cours chez le producteur et distributeur cinématographique public, qui tient à exploiter les technologies numériques. L'espace de visionnage en ligne inédit de l'ONF est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 dans les deux langues officielles. Depuis les films historiques remontant à 1928 jusqu'aux productions contemporaines, il invite les cinéphiles de toutes les régions à parcourir et à découvrir des films qui jettent des ponts entre nous tous.

À l'ONF, la crise économique a 15 ans. Il faut y voir !

Tout au long de son histoire, l'ONF a produit plus de 12 000 titres, remporté au-delà de 5000 prix, obtenu plus de 70 nominations aux Oscars, tout en décrochant 12 statuettes.

Mais l'ONF vit aujourd'hui des heures difficiles. Lourdemment affecté par les compressions budgétaires depuis les années 1990, l'ONF peine de plus en plus à jouer son rôle d'institution culturelle. Au cours du mois de février, les employés syndiqués (SCFP) ont lancé une campagne pour défendre la mission de l'ONF et rappeler au gouvernement conservateur l'importance de la culture dans nos vies. Rappelons que l'ONF a son siège social à Montréal.

Source : *L'itinéraire*, 1^{er} mars 2009 et *Le monde ouvrier*, janvier-février 2009

Un monde sans faim...

Souper et conférence sur la souveraineté alimentaire, un droit à cultiver, au Québec et dans le monde

Invités : Frédéric Paré, coordonnateur à la souveraineté alimentaire à l'UPA et soeur Marie-Bernard Alima, travailleuse auprès des communautés de la RD du Congo (Justice et Paix).

Mardi, 24 mars 2009
17 h 15
Église Sainte-Famille
180, rue Papineau

Réservez vos billets avant le 18 mars
TACAE au (819) 829-3822
Régulier 13 \$
Étudiant, sans emploi 8 \$

JULIE SA MUSE (Julie Béchar) vous attend pour son spectacle de Pâques proposé aux enfants, *La chasse au trésor*, mettant en scène la Fée des bois et Cravate le pirate.

Au Vieux Clocher de Sherbrooke
Info : 1-819-336-JOIE (4532)
courriel@juliesamuse.ca

Dimanche 5 avril 2009
De 10 h 00 à 14 h 00

ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !

Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s) adressé à : **Entrée Libre**, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

ENTRÉE LIBRE

Le Fait Out

chocolaterie | pâtisserie

90 rue Alexandre, Sherbrooke J1H 4S6

819.791.4203